

# Commune de Sauveterre

## Compte-rendu du Conseil Municipal

---

Séance du jeudi 13 avril 2023

---

L'an deux mille vingt-trois et le 13 avril à 20 heures 45 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame POUILLON Anne-Marie, Maire.

Convocation du 07 avril 2023.

Nombre de membres en exercice : 11

**Présents** : Mr BELVÈZE Jean-Marc, Mr BROCARD Mathieu, Mr CAT Jean-Claude, Mr COENEN Charles, Mme POUILLON Anne-Marie, Mme VERDIÉ Christelle.

**Absent(s)** : Mme FUTTERSACK Christine a donné procuration à Mr BELVÈZE Jean-Marc ; Mme GRIMAL Sonia a donné procuration à Mme POUILLON Anne-Marie ; Mme BELVÈZE Carole a donné procuration à Mr CAT Jean-Claude

**Excusé** : Mr GRIMAL Vincent

**Non excusé** : Mr DESPRATS Laurent

**Présents** : 6

**Excusé** : 1

**Procurations** : 3

Madame le Maire remercie les membres présents et ouvre la séance.

**Secrétaire de séance** : Mr CAT Jean-Claude

Pour rappel, lecture de l'ordre du jour ainsi que du procès-verbal du précédent conseil municipal en date du 28 mars 2023 :

- Délibération participation à la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité
- Délibération transfert de compétence optionnelle « éclairage public » au SDE 82-Investissement
- Délibération modification des statuts de la communauté de communes (transfert d'une nouvelle compétence
- Délibération vote du compte administratif 2022
- Délibération vote du compte de gestion 2022

**Procès-verbal du 28 mars 2023 adopté à l'unanimité.**

### Ordre du jour :

1. Délibération affectation des résultats 2022
2. Délibération vote du budget communal 2023
3. Délibération vote du taux des taxes

4. Délibération vote des subventions aux associations
5. Délibération adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57
6. Questions diverses

### **DÉLIBÉRATIONS :**

#### **1. Délibération affectation des résultats 2022**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 9      Abstention : 0      Exprimés : 9      Contre : 0      Pour : 9

#### **2. Délibération vote du budget communal 2023**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 9      Abstention : 0      Exprimés : 9      Contre : 0      Pour : 9

#### **3. Délibération vote du taux des taxes et des contributions directes**

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés : 3

Votants : 9      Abstention : 0      Exprimés : 9      Contre : 0      Pour : 9

#### **4. Délibération vote des subventions aux associations**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 9      Abstention : 0      Exprimés : 9      Contre : 0      Pour : 9

#### **5. Délibération adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Votants : 9      Abstention : 0      Exprimés : 9      Contre : 0      Pour : 9

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

1. Mr CURE doit venir sur la commune afin d'évaluer les différents travaux à effectuer sur la voirie. Suite à cela, un technicien viendra également et définira l'enveloppe voirie qui sera attribuée.
2. Mme FORSHAW a demandé s'il serait possible de sécuriser la route au niveau du virage derrière sa grange.

3. Au cimetière de SAUX, le dessus du caveau communal doit être nettoyé et repeint par l'agent technique. Il lui faut également nettoyer les murs des deux cimetières.
4. La ligue de football « le Cazes-Olympique » organise un tournoi le dimanche 30 avril et demande si la commune peut faire un don. Le conseil municipal est d'accord pour offrir une coupe.
5. Mme le Maire a rencontré Mr BOUSCAUD de la SOGEXFO afin de faire le bilan des chemins à régulariser.
6. Mme Manon AUTRAN réalise un stage de fin d'étude sur la commune. Son projet concerne la création d'un jardin aromatique en lien avec l'école pour les habitants du village.
7. Le département de Tarn-et-Garonne accueille un nouveau Préfet : Mr Vincent ROBERTI.
8. De nouveaux drapeaux doivent être commandés pour changer ceux figurant sur le fronton de l'entrée de la mairie qui sont en très mauvais états suite à des intempéries.
9. Mme Le Maire a reçu des félicitations concernant la création du site internet de la commune de SAUVETERRE en Quercy.
10. La prochaine journée citoyenne aura lieu le 6 mai 2023.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25.**